



MITES & LARVES
2 CASSETTES



MITES & LARVES
2 CASSETTES



EFFICACES 6 MOIS*



Sans parfum



Ne tache pas

ENTREPRISE
FRANÇAISE



Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.

MITES & LARVES

Effet préventif et curatif, action immédiate. Grâce à une diffusion permanente, ces cassettes spéciales placards protègent les lainages, fourmures, tissus, etc., des mites et des larves. Produit prêt à l'emploi. Ne tache pas grâce au boîtier protecteur.

UTILISATION

Penderies, armoires, placards...

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

1 cassette pour 3 m² maximum. Sortir la cassette de son enveloppe protectrice. Suspendre la cassette à la tringle. Veiller à ne pas la mettre au contact direct des vêtements afin de laisser circuler l'air.

RECOMMANDATIONS

N'ouvrir l'enveloppe protectrice qu'au moment de l'utilisation. Ne pas laisser les placards ouverts. Pour pouvoir renouveler la cassette au bon moment, noter la date de mise en œuvre sur le boîtier (*chaque cassette est efficace 3 mois). Pour stopper l'efficacité, retirer la cassette et aérer 15 minutes.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

DANGER. Contient une préparation classée dangereuse. Contient du : GERANIOL. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchetterie.

COMPOSANTS : Geraniol (CAS 106-24-1): 666,7 g/kg dans la solution d'imprégnation, Transfluthrin (CAS 118712-89-3) : 8,9 g/kg dans la solution d'imprégnation.
Date de péremption : à utiliser jusqu'à 3 ans après la date de production inscrite sur l'emballage.

N° de lot : voir inscription sur l'emballage.

Produit insecticide (TP18).

Type de préparation : produit diffuseur de vapeur (VP).

S.A.S. BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS
CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL cedex
www.kapo.com

0 800 09 2000
Service & appel
gratuits

Poids d'une cassette:
16 g

Fabriqué en UE



ed 46 n



MITES & LARVES
2 CASSETTES

